

Écrit par le 5 juin 2026

Donzère-Mondragon, un raccordement photovoltaïque exemplaire au cœur du Vaucluse



Avec la mise en service d'une centrale photovoltaïque de 4,25 MW à Donzère-Mondragon, le Vaucluse poursuit le développement des énergies renouvelables. Son raccordement au réseau public d'électricité, achevé en décembre 2025, s'est appuyé sur un chantier bas carbone d'envergure, conciliant performance énergétique et préservation de la biodiversité.

Mise en service le 15 décembre 2025, la centrale photovoltaïque de Donzère-Mondragon figure parmi les installations solaires les plus puissantes du département. Avec une capacité de 4,25 MW, elle contribue à

Ecrit par le 5 juin 2026

renforcer la production d'électricité renouvelable dans un territoire déjà fortement engagé dans la transition énergétique, aux côtés de l'hydroélectricité portée par l'aménagement du Rhône et de ses canaux.

Une infrastructure stratégique pour la transition énergétique locale

Alors que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur accélère le déploiement du solaire pour atteindre ses [objectifs climatiques](#), le raccordement de cette centrale photovoltaïque participe à la décarbonation du mix électrique.

6,6 kilomètres de réseau dans un environnement sensible

Pour acheminer l'électricité produite jusqu'au réseau public de distribution, 6,6 kilomètres de câble ont été déployés. Le tracé a nécessité une organisation fine des travaux, répartis entre 1,2 kilomètre sur le domaine public, finalisé au printemps 2025, et près de 5 kilomètres sur le domaine concédé de la [Compagnie nationale du Rhône](#), le long de la digue du canal de [Donzère-Mondragon](#).

Natura 2000

Cette zone, classée Natura 2000 et intégrée à une réserve naturelle, a imposé un calendrier strict. Les travaux ont été interrompus durant l'été afin de respecter la période de reproduction des castors et la nidification des oiseaux, avant de reprendre à l'automne. Une vigilance particulière a été portée lors des phases de terrassement, menées entre octobre et novembre.



Copyright Enedis

Écrit par le 5 juin 2026

Un chantier bas carbone sous contrainte écologique

La spécificité du projet réside dans les choix techniques opérés pour limiter l'empreinte environnementale. Aucun apport de terre extérieure n'a été réalisé : l'utilisation d'un câble renforcé a permis de réutiliser exclusivement les déblais existants, réduisant significativement les transports et les émissions associées.

Respect de la faune et la flore

Lorsque les travaux ont concerné des zones végétalisées, des opérations de replantation à base de luzerne et de trèfle ont été prévues afin de restaurer les habitats naturels. Le recours au forage dirigé a également permis de franchir plusieurs ouvrages sans intervention intrusive sur les sols, la faune ou la flore. Les équipes ont, par ailleurs, adapté leur organisation aux opérations de régulation de la faune menées localement.



Copyright Enedis

Ecrit par le 5 juin 2026

Un signal fort pour le Vaucluse

Au-delà de l'infrastructure elle-même, ce raccordement illustre la capacité du réseau électrique à intégrer des productions renouvelables de plus en plus importantes, y compris dans des environnements naturels contraints. Dans le Vaucluse, où les projets solaires se multiplient ces dernières années, la question du raccordement devient un enjeu central pour la réussite de la transition énergétique. En 2025, 94 chantiers bas carbone ont ainsi été réalisés sur le périmètre de la direction régionale Provence Alpes du Sud, traduisant une montée en puissance des pratiques sobres en carbone dans les travaux de réseau.

À propos d'Enedis, un acteur clé du réseau électrique

[Enedis](https://www.enedis.fr/) est le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité sur 95 % du territoire français. Filiale à 100 % du groupe [EDF](https://www.edf.com/), l'entreprise est chargée de l'exploitation, de la maintenance et du développement du réseau électrique, ainsi que du raccordement des installations de production d'électricité, notamment issues des énergies renouvelables. Enedis accompagne ainsi la transition énergétique des territoires, en intégrant de nouvelles capacités de production tout en veillant à la performance du réseau et à la maîtrise de l'impact environnemental de ses chantiers.

<https://www.enedis.fr/>

Calista Contat-Dathey

Le Parc du Luberon veut protéger les chauves-souris

Écrit par le 5 juin 2026



Le Parc naturel régional du Luberon a lancé deux études au sein de deux sites Natura 2000, 'Vachères' (Alpes-de-Haute-Provence) et 'Rochers et Combes des Monts de Vaucluse', afin d'identifier les zones forestières abritant des gîtes à chiroptères, plus communément appelées les chauves-souris, pour protéger les arbres-gîtes utilisés par ces espèces menacées.

À l'initiative du PNR du Luberon, Asellia Écologie a réalisé l'étude dans les Monts de Vaucluse, en collaboration avec l'ONF, du 15 au 20 juillet derniers. Le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a quant à lui réalisé l'étude sur le site de Vachères, en partenariat avec GEOECO et ChirOïko.

Les organismes ont réalisé des prospections acoustiques, le suivi télémétrique des individus équipés d'émetteurs VHF (Very High Frequency), ainsi que la recherche d'arbres-gîtes par caméras thermiques, endoscopes et lampes.

Dans les Monts de Vaucluse, Asellia Écologie a commencé par capturer au filet des espèces forestières emblématiques, telles que la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein. Seule une jeune femelle Barbastelle a été attrapée et équipée d'un émetteur afin de localiser son arbre-gîte. Après plusieurs jours de recherche aux alentours de la combe de Font Jouvale, elle a été retrouvée dans le site Natura 2000 des Ocres, ce qui a permis la découverte d'un îlot d'arbres-gîtes qui les abritaient, elle, et sa colonie. Le

Ecrit par le 5 juin 2026

Parc du Luberon va pouvoir procéder, avec l'accord du propriétaire, à la mise en protection de ce petit bois.

D'autres arbres et îlots d'arbres présentant des cavités et des points d'eau accessibles aux chauves-souris ont également été recensés lors de ces études. Le Parc va se charger d'informer les propriétaires de leur valeur pour la biodiversité et les sensibiliser à leur conservation. En plus de protéger les espèces de chauves-souris, cette mission va aussi permettre d'assurer le maintien de ces réseaux de vieux bois et les corridors les connectant, voire de les restaurer.